



Association JUNIA

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2020

MAZARS

22, RUE DENIS PAPIN - BP 78 - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

TEL : + 33 (0) 3 20 47 27 00 - FAX : + 33 (0) 3 20 67 53 40

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE -

SOCIETE INSCRITE SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHEE A LA CRCC DE VERSAILLES

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

Association JUNIA

Siège social : 2 rue Norbert-Ségard - 59046 LILLE cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2020

JUNIA

Comptes Annuels

Exercice clos le

31 août 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres de l'association JUNIA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association JUNIA relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

JUNIA

Comptes Annuels

*Exercice clos le
31 août 2020*

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider de l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association..

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

JUNIA

Comptes Annuels

*Exercice clos le
31 août 2020*

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 5 février 2021

Le commissaire aux comptes

MAZARS



Jean-Philippe Van Dijk

ASS JUNIA

**2 rue Norbert Ségard
59046 LILLE**

Exercice clos le 31/08/2020

LUMANE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariats aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de LILLE

Parc d'activités de l'Ermitage
59552 LAMBRES LEZ DOUAI
Tel : 03 21 210 210
www.lumane.fr

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/08/2020	Net au 31/08/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 014 386	1 620 466	393 920	527 994
Immobilisations corporelles	29 015 164	18 040 889	10 974 275	8 531 809
Immobilisations financières	25 356 220	1 756 878	23 599 343	23 318 494
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	56 385 771	21 418 233	34 967 538	32 378 297
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	192 157		192 157	253 078
Créances				
Usagers et comptes rattachés	7 038 246	1 587 970	5 450 276	3 507 967
Autres	8 206 117	663 766	7 542 352	7 641 482
Valeurs mobilières de placement	110 799	2 449	108 350	109 012
Disponibilités (autres que caisse)	1 601 416		1 601 416	2 871 277
Caisse	11 124		11 124	5 664
TOTAL ACTIF CIRCULANT	17 159 859	2 254 184	14 905 675	14 388 480
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	842 123		842 123	572 816
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	842 123		842 123	572 816
TOTAL GENERAL	74 387 754	23 672 417	50 715 336	47 339 593
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Bilan passif

	au 31/08/2020	au 31/08/2019
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	18 589 866	18 555 236
Réserves	1 620 000	1 620 000
Résultat de l'exercice	7 248	334 913
Report à nouveau	4 446 818	4 111 905
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	24 663 932	24 622 053
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise	594 542	594 542
Subventions d'investissement	3 807 422	3 641 005
Provisions réglementées		23 561
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	29 065 896	28 881 161
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 514 130	1 540 592
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	8 248 159	7 028 343
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	2 103 326	1 677 252
Fournisseurs et comptes rattachés	4 606 627	3 809 038
Autres	3 636 033	2 373 299
TOTAL DETTES	18 594 145	14 887 932
Produits constatés d'avance	1 541 165	2 029 907
TOTAL GENERAL	50 715 336	47 339 593

(1) Dont à plus d'un an (a)	5 402 263
Dont à moins d'un an (a)	12 629 721
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	du 01/09/18 au 31/08/19 12 mois	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises			
Production vendue	33 614 974	31 909 430	5,34
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation	8 602 447	8 773 437	-1,95
Reprises et Transferts de charge	558 188	116 392	379,57
Cotisations	117 148	89 239	31,28
Autres produits	239 192	694 254	-65,55
Produits d'exploitation	43 131 950	41 582 753	3,73
Achats de marchandises			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières			
Variation de stock de matières premières			
Autres achats non stockés et charges externes	15 937 277	16 256 972	-1,97
Impôts et taxes	455 306	412 553	10,36
Salaires et Traitements	17 610 409	16 253 292	8,35
Charges sociales	7 225 530	7 232 326	-0,09
Amortissements et provisions	1 989 401	3 260 902	-38,99
Autres charges	1 335 230	745 238	79,17
Charges d'exploitation	44 553 153	44 161 283	0,89
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 421 204	-2 578 530	-44,88
Opérations faites en commun			
Produits financiers	856 560	306 154	179,78
Charges financières	700 219	426 202	64,29
Résultat financier	156 341	-120 048	-230,23
RESULTAT COURANT	-1 264 862	-2 698 578	-53,13
Produits exceptionnels	529 328	1 037 356	-48,97
Charges exceptionnelles	430 059	155 059	177,35
Résultat exceptionnel	99 269	882 297	-88,75
Impôts sur les bénéfices	-1 172 841	-2 151 194	-45,48
Report des ressources non utilisées			
Engagements à réaliser			
EXCEDENT OU DEFICIT	7 248	334 913	-97,84

Annexe

LUMANE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariats aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de LILLE

Parc d'activités de l'Ermitage
59552 LAMBRES LEZ DOUAI

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'école :
JUNIA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020, dont le total est de 50 715 336 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 7 248 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/01/2021 par le Conseil d'Administration.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et au plan comptable particulier des établissements d'enseignement privés sous contrat.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le crédit d'impôt recherche relatif à l'exercice clos en 2020 a été comptabilisé.

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,9 %
- Taux de croissance des salaires : 1.50 %
- Age de départ à la retraite : Cadre 65 ans - Non cadre 62 ans
- Taux de rotation du personnel : Faible
- Table de taux de mortalité : TH 00-02 (vie) et TF 00-02 (vie)
- Taux de cotisations sociales : 43 %

L'association a souscrit un contrat d'assurance afin de couvrir ces indemnités. La valeur du contrat d'assurance est de 309 394 € au 31/08/2020

Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 1 514 130 Euros

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'association pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'année 2019-2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à la COVID-19 et le confinement qui a obligé à la fermeture de nos établissements pendant plusieurs mois.

La grande majorité des cours a néanmoins pu être assurée en distanciel, ce qui a permis de maintenir la continuité pédagogique pour nos étudiants.

L'impact est de plusieurs natures sur les comptes :

- Baisse des prestations aux entreprises du fait du confinement qui représente un manque à gagner de presque 349 k€.
- Il faut ajouter à cela des surcoûts sur les redevances logiciels, le petit matériel, les consommables et la maintenance d'environ 385 k€
- Et il faut également ajouter à cela des investissements directement ou indirectement liés à la digitalisation des métiers (logiciels et matériel informatique, audio et vidéo) pour environ 800 k€.

On peut néanmoins penser qu'une partie de ces investissements auraient de toute façon été engagés à terme.

La crise COVID a joué un rôle d'accélérateur dans ces dépenses et ces transformations, engendrant des sorties de trésorerie importantes.

Ces surcoûts et ces investissements ont été en partie couverts par le recours à un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) de 2 M€ souscrit auprès de la Caisse d'Epargne.

Autres éléments significatifs

L'Association a changé de nom lors de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2020 et s'appelle désormais Junia.

L'Association a créé le 18 septembre 2020 une filiale constituée sous forme de Société par Action Simplifiée au capital de 10 000 €, destinée à porter les investissements de Junia à l'international et le développement de nouveaux programmes de formation.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 932 892	81 495		2 014 386
Immobilisations incorporelles	1 932 892	81 495		2 014 386
- Terrains	339 944			339 944
- Constructions sur sol propre	5 055 367	498 583		5 553 950
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 376 020	53 014		1 429 035
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 383 827	648 907		10 032 734
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 876 135	218 114		3 094 249
- Matériel de transport	2 000		2 000	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 229 286	746 021		5 975 307
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	823 300	2 072 280	427 050	2 468 530
- Avances et acomptes	19 400	121 414	19 400	121 414
Immobilisations corporelles	25 105 279	4 358 335	448 450	29 015 164
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	23 526 076	1 467 324	900 349	24 093 052
- Autres titres immobilisés	10 172			10 172
- Prêts et autres immobilisations financières	1 213 799	92 707	53 510	1 252 997
Immobilisations financières	24 750 047	1 560 031	953 858	25 356 220
ACTIF IMMOBILISE	51 788 218	5 999 861	1 402 308	56 385 771

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)			
SCI BOREL	1 875 091	93,08	220 058
SCI VAUBAN SOLFERINO 59800 LILLE	5 707 212	93,45	498 441
SCI VAUBAN TOUL 59800 LILLE	3 330 117	87,00	369 786
SARL HEI ISA ISEN DEVELOPPEMENT	-159 638	100,00	-157 638
SCI EMYR	132 341	96,06	-768
SCI TOUL ST OMER 59046 LILLE Cedex	11 172 254	99,62	83 573
SCI JOSEPH MENET 59046 LILLE Cedex	1 813 241	100,00	3 751
- Participations (détenues entre 10 et 50%)			
SCI D'ENGRAIN	1 751 077	18,06	-31 173
SCI ST MARTIN	1 053 639	13,64	-19 677
SGLE		40,00	

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 404 898	215 568		1 620 466
Immobilisations incorporelles	1 404 898	215 568		1 620 466
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	994 211	195 582		1 189 793
- Constructions sur sol d'autrui	327 214			327 214
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 185 133	85 696		1 270 829
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 475 623	491 260		8 966 883
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 988 745	175 972		2 164 717
- Matériel de transport	2 000		2 000	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 600 544	520 909		4 121 454
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	16 573 470	1 469 419	2 000	18 040 889
ACTIF IMMOBILISE	17 978 368	1 684 987	2 000	19 661 355

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 24 186 025 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	6 846 541		6 846 541
Prêts	1 046 256		1 046 256
Autres	206 740		206 740
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 038 246	7 038 246	
Autres	8 206 117	8 206 117	
Charges constatées d'avance	842 123	842 123	
Total	24 186 025	16 086 487	8 099 538
Prêts accordés en cours d'exercice	78 847		
Prêts récupérés en cours d'exercice	53 510		

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURE A ETABLIR	1 440 226
CLIENTS FACTURE A ETABLIR FISC	308 632
AUTRES PRODUITS A RECEVOIR	5 969
AUTRES PRODUITS A RECEVOIR FISC	1 175 742
PRODUITS A RECEVOIR	1 716 092
INTERETS COURUS A RECEVOIR	1 020
Total	5 018 935

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 431 553	653 324	328 000	1 756 878
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	2 444 012	186 626	376 453	2 254 184
Total	3 875 565	839 950	704 453	4 011 062
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		187 964	376 453	
Financières		651 986	328 000	
Exceptionnelles				

Fonds propres

Notes sur le bilan

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise	4 875 048	34 630		4 909 678
Legs et donations	9 328 889			9 328 889
Subventions affectées	2 789 586			2 789 586
Autres fonds	1 561 712			1 561 712
Total fonds sans droit reprise	18 555 236	34 630		18 589 866
Apports avec droit de reprise	594 542			594 542
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise	594 542			594 542
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 620 000			1 620 000
Report à Nouveau	4 111 905	334 913		4 446 818
Résultat de l'exercice	334 913	7 248		7 248
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	3 641 005	166 418		3 807 422
Provisions réglementées	23 561		23 561	
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	28 881 161	543 209	23 561	29 065 896

Subventions amortissables

	Montant à l'origine	Amts Exercice	Cumul Amts	Valeurs nettes
Subvention Région	2 755 288	82 019	1 429 413	1 325 875
Autres subventions région	2 500			2 500
Subvention CCI Halle Technologique	228 675		194 847	33 828
Subvention FEDER Halle Technologique	600 000		526 364	73 636
Taxe d'apprentissage affectée aux matériels informatiques et labora	1 676 889	4 386	1 676 889	
IDEFI	808 908	34 603	670 092	138 816
LMCU	1 500 000	53 569	324 535	1 175 465
LIVE TREE	1 309 112	57 891	271 386	1 037 726
TATS N FIVES	19 810	235	235	19 576
TOTAL	8 901 182	232 703	5 093 761	3 807 421

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	142 912			142 912	
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	1 397 680	116 450			1 514 130
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	1 540 592	116 450	142 912		1 514 130
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		116 450	142 913		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 18 031 984 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	8 135 107	2 732 843	2 729 265	2 672 998
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	113 052	113 052		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 606 627	4 606 627		
Dettes fiscales et sociales	2 019 364	2 019 364		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 156 816	1 156 816		
Autres dettes (**)	459 854	459 854		
Produits constatés d'avance	1 541 165	1 541 165		
Total	18 031 984	12 629 721	2 729 265	2 672 998
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 000 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	779 915			
(**) Dont envers les associés				

Emprunts

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	740 331
FACTURES NON PARVENUES FISCALISEES	108 946
PROVISION CP	181 661
PERSONNEL CHARGES A PAYER	355 979
CHARGES SOCIALES SUR CP	78 999
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	39 433
CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR	7 603
CHARGES A PAYER	83 816
CAISSE AURION	900
SG AURION	20 672
CHARGE A PAYER PRIME INTERESSEMENT	53 000
Total	1 918 772

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE CCA CEGID	26 303 815 820		
Total	842 123		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE TA COLLECTEE A AFFECTER	1 079 118 462 047		
Total	1 541 165		

Notes sur le compte de résultat

Prestations assurées par l'établissement

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2020	31/08/2019
Produits de scolarités	21 555 929	20 202 521
Taxe d'apprentissage	1 828 763	2 452 682
Formasup	4 019 430	3 136 794
Autres produits	6 328 000	6 117 433
TOTAL	33 732 122	31 909 430

Population scolaire

	2019/2020	2018/2019	2017/2018
Nombre d'élèves			
HEI	1 670	1 706	1 595
ISA	1 208	1 180	1 102
ISEN	811	624	487
	3 689	3 510	3 184
Post-Bac	3 689	3 510	3 184
Total Etablissement	3 689	3 510	3 184
Externes	3 689	3 510	3 184

Tarifs annuels

Participation des familles

	2019/2020	2018/2019	2017/2018
HEI			
Post Bac	8 350	8 100	7 850

	2019/2020	2018/2019	2017/2018
ISA			
Post Bac	7 000	6 500	5 975

Notes sur le compte de résultat

	2019/2020	2018/2019	2017/2018
ISEN			
Post Bac	8 350	7 850	7 350

	2019/2020	2018/2019	2017/2018
Autres (transports...)			

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Subventions d'exploitation

Subventions de fonctionnement

	31/08/2020	31/08/2019
Etat	5 451 648	5 572 189
Régions	441 992	365 764
Départements		
Communes et groupements de communes	1 305 695	1 338 163
Subventions de fonctionnement - Taxe d'apprentissage		
Autres subventions de fonctionnement	1 403 112	1 497 322
Report de subventions		
TOTAL	8 602 447	8 773 438

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	6 362	
Autres charges	252 185	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		142 967
Subventions d'investissement virées au résultat		228 316
Amortissements dérogatoires		23 561
Charges sur exercices antérieurs	171 512	
Produits sur exercices antérieurs		134 484
TOTAL	430 059	529 329

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré le 17 octobre 2020, le gouvernement a décrété le 29 octobre 2020 de nouvelles mesures de restriction des déplacements.

L'association a, une nouvelle fois, su s'adapter à ces nouvelles mesures en ajustant son organisation (Cours à distance, télétravail...). Toutefois l'incertitude persiste quant à la durée de l'épidémie et ses impacts sur les activités de l'association. Les impacts financiers de ses nouvelles mesures seront appréhendés au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 411 personnes.

	2019/2020	2018/2019	2017/2018
Effectifs exprimés en équivalent temps plein			
TOTAL GENERAL	411,00	396,00	361,00

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Prêt CIC : inscription de privilège du prêteur de deniers</i>	1 430 040
Autres engagements donnés	1 430 040
Total	1 430 040

Engagements reçus

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>BNP Paribas : "Caution personnelle et solidaire de la SCI de l'UCL sur le prêt restant dû de 2 336 449 €"</i>	1 750 000
Avals et cautions	1 750 000
Autres engagements reçus	
Legs nets à réaliser	
Total	1 750 000